



PAR COURRIEL

Québec, le 24 février 2022



N/D : 22-01-009

Objet : Demande d'accès aux documents



La présente accuse réception et donne suite à votre demande reçue à nos bureaux le 15 février dernier concernant le nombre de permis de bar en vigueur par région administrative au Québec.

Nous vous informons, après étude de votre demande en regard de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), que les statistiques demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez ci-joint un document comportant ces statistiques.

Finalement veuillez noter que les permis de club n'existent plus depuis le 5 août 2021.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

ORIGINAL SIGNÉ

Marie-Christine Bergeron, avocate
Directrice des affaires juridiques

p. j.

Liste des permis de bar permanents et en vigueur au 18 février 2022

Numéro de la région administrative	Nom de la région administrative	Nombre de permis de bar en vigueur
01	Bas St-Laurent	289
02	Saguenay/Lac St-Jean	377
03	Capitale Nationale	896
04	Mauricie	331
05	Estrie	350
06	Montréal	2189
07	Outaouais	395
08	Abitibi-Témiscamingue	176
09	Côte-Nord	137
10	Nord-du-Québec	41
11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	151
12	Chaudière/Appalaches	423
13	Laval	230
14	Lanaudière	347
15	Laurentides	615
16	Montréal	1207
17	Centre-du-Québec	159
	TOTAL	8736